

Politique incitative à l'achat de produits d'hygiène personnelle durables



POURQUOI ACHETER DES PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELLE DURABLES?



C'est bon pour l'environnement

- Réduit la quantité de matières résiduelles
- Réduit l'empreinte écologique



C'est économique

- Réduit la quantité d'achats
- Réduit les coûts de disposition des produits d'hygiène personnelle jetables

UNE FEMME UTILISE ENVIRON 12 000 À 15 000 PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE JETABLES AU COURS DE SA VIE.

À QUOI AVEZ-VOUS DROIT?

50%

des coûts admissibles de la facture peut être remboursé par la Municipalité, et ce, jusqu'à un montant maximal de **100 \$**.

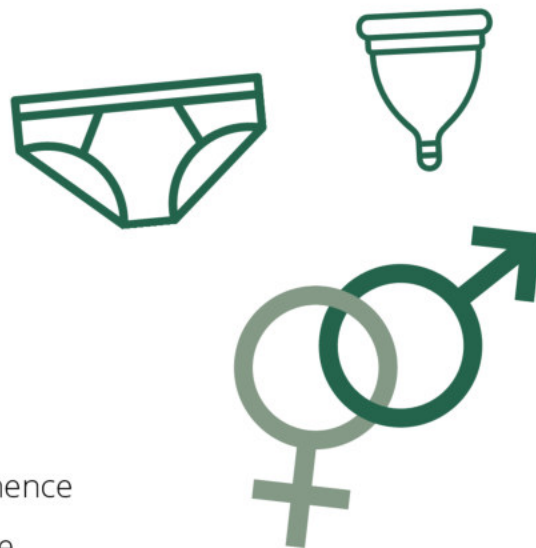
Une seule subvention est accordée par citoyen.ne, par année civile.

L'aide financière est payable en **un** versement au moyen d'un **chèque** et acheminée dans un délai de 40 jours après le dépôt de la demande.

QUELS PRODUITS SONT ACCEPTÉS?



- Serviettes hygiéniques lavables
- Protège-dessous lavables
- Coupes menstruelles
- Culottes menstruelles
- Compresse d'allaitement lavables
- Protection lavable pour l'incontinence
- Sous-vêtements de protection contre l'incontinence
- Pochettes de transport pour produits d'hygiène personnelle lavables



COMMENT FAIRE UNE DEMANDE?



- Remplir la « **Demande de remboursement pour l'achat de produits d'hygiène personnelle durables** » qui se trouve à la page suivante;
- **Inclure** une photocopie d'une pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte d'assurance-maladie, passeport);
- **Ajouter** une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes municipales ou scolaires, bail de location, facture d'électricité ou de télécommunications);
- **Fournir** la facture originale des produits achetés.

Faire parvenir votre demande complète au bureau municipal à l'adresse suivante :

Municipalité du canton de Saint-Camille
85, rue Desrivières
Saint-Camille (Québec) J0A 1G0

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ



- La personne doit résider sur le territoire de la Municipalité du canton de Saint-Camille lors de la demande;
- Maximum d'une demande par année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre, par citoyen.ne;
- Avoir acheté des produits d'hygiène personnelle durables, avoir en main la ou les facture(s) originale(s) et avoir rempli le formulaire de demande d'aide financière;
- Avoir fait la preuve de son admissibilité en fournissant tous les documents demandés;
- Que des fonds soient toujours disponibles dans l'enveloppe de la politique au moment de la demande.

MODALITÉS DE VERSEMENTS

Les demandes de subvention seront traitées **par ordre d'arrivée**, jusqu'à **épuisement des fonds disponibles**. Le fonctionnaire responsable traitera la demande seulement lorsque cette dernière sera **complète**. La Municipalité du canton de Saint-Camille se réserve le droit de **prolonger ou mettre fin** au programme en tout temps.

La Municipalité du canton de Saint-Camille se dégage de **toute responsabilité** en lien avec les produits d'hygiène personnelle durables acquis dans le cadre de cette politique.





Formulaire Demande de remboursement pour l'achat de produits d'hygiène personnelle durables

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR OU DE LA DEMANDERESSE

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

DOCUMENTS À FOURNIR

Pour recevoir votre remboursement, vous devez fournir les documents suivants :

- Original de la preuve d'achat des produits admissibles
- Photocopie d'une pièce d'identité du demandeur ou de la demanderesse
- Preuve de résidence du demandeur ou de la demanderesse

Je, soussigné, affirme avoir pris connaissance des exigences du programme d'aide financière et j'atteste que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont véridiques et complets.

Signature du demandeur ou de la demanderesse : _____

Date : _____

.....

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Demande reçue le : _____

Répond aux critères : Oui Non

État de la demande : Acceptée Refusée

Montant total des achats : _____

Montant accordé : _____

Paiement fait le : _____